



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 7 mai 2020
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 7 mai 2020 à 14h00 par audioconférence.

Présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette (membres titulaires ayant voix délibérative), Catherine Mir, Judith Raoul-Duval (suppléantes sans voix délibérative) et Noël Jouteur, chargé de mission.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 23 avril 2020

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Le PV de la réunion du 23 avril 2020 est approuvé.

2. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 avril 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 7 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 avril 2020 :

- Modification simplifiée du PLU de Collégien (77) : décision de non soumission du 23 avril 2020 ;
- Modification du PLU de Conches-sur-Gondaire (77) : décision de non soumission du 27 avril 2020 ;
- Révision du POS de Quiers (77) : décision de non soumission du 28 avril 2020 ;
- Projet de ZA de La Chapelle-Gauthier (77) : décision de non soumission du 29 avril 2020 ;
- Révision du PLU de Bouville (91) : décision de non soumission du 29 avril 2020 ;
- MEC DP du PLU de Thiais (94) : décision de non soumission du 2 mai 2020 ;
- MEC DP du PLU des Ulis (91) : décision de non soumission du 5 mai 2020.

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

3. Délégations données pour des dossiers de cas par cas

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée, pour les dossiers suivants, à :

- 5404 - Elaboration du PLU de Nesles-la-Vallée (95) : Jean-Paul Le Divenah
- 5393 - Révision du PLU de Vaucourtois (77) : François Noisette
 - Projet de ZA de Bois-le-Roi (77) : Jean-Paul Le Divenah
 - Projet de ZA de Chartrettes (77) : Jean-Paul Le Divenah
 - Projet de ZA de Fontaine-le-Port (77) : Jean-Paul Le Divenah
 - Projet de ZA de Suresnes (92) : François Noisette.

4. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

PCAET Grand Paris Seine Ouest (92) : niveau 1 – coordonnateurs : Judith Raoul-Duval et Noël Jouteur au lieu de Jean-Jacques Lafitte

Elaboration du PLU de Wissous (91) : niveau 2 - coordonnateur : Paul Arnould.

5. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 20 mai 2020 :

- 350 - Projet de construction d'un site de tri, transit, regroupement et traitement de déchets d'activités à Aulnay-sous-Bois (93) : niveau 1 – coordonnatrice : Catherine Mir,
- 351 - Projet de construction d'un site logistique à Aulnay-sous-Bois (93) et Gonesse (95) : niveau 1 – coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte ;
- 352 – Projet d'implantation d'une nouvelle installation de traitement de surface (Safran Aircraft Engines) à Evry (91) : niveau 1 – coordonnateur : Noël Jouteur ;
- 353 - Implantation d'une centrale solaire (ENGIE) à Vemars (95), Mauregard, Moussy-le-Neuf (77) : niveau : Jean-Jacques Lafitte ;
- 354 - Travaux de forages géothermiques (FLOWERGY) à Châtenay Malabry (92) : niveau 1 – coordonnateur : François Noisette.

6. Retour sur les avis sur plans programmes rendus depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 avril 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis sur plan programme rendu depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 avril 2020 :

- 5300 – MeC DUP du PLU d'Orsay pour la modification de la DUP de la ligne 18 du Grand Paris Express (91) : avis du 5 mai 2020 ;
- 5301 – MeC DUP du PLU de Palaiseau pour la modification de la DUP de la ligne 18 du Grand Paris Express (91) : avis du 5 mai 2020 ;

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

7. Retour sur les avis sur projets rendus depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 avril 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 3 avis sur projets rendus depuis la réunion du collège de la MRAe du 23 avril 2020 :

- Projet de Campus Engie sur l'ancien site de PSA à La Garenne-Colombes (92) : avis du 29 avril 2020 ;
- Projet de campus tertiaire à Colombes (92) : absence d'observation du 27 avril 2020 ;
- Projet de parc d'activités et logistique à Beauchamp (95) : avis du 3 mai 2020.

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

8. Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour le ou les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature devrait intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe prévue le 20 mai 2020 notamment l'avis sur le PCAET de la Communauté urbaine Grand Paris Seine-et-Oise (78).

9. Délibération sur le projet de synthèse Ae-MRAe du bilan d'activités 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, le projet de synthèse Ae-MRAe du bilan d'activités 2019 est adopté. Les observations émises par les membres de la MRAe seront transmises au président de l'Autorité environnementale par message séparé.

10. Délibération sur des projets d'avis sur plans programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

- 5259 – Note de cadrage sur le projet de règlement local de publicité de Paris (75) : le projet d'avis sera délibéré par voie électronique avant la prochaine réunion de la MRAe.

11. Délibération sur des projets d'avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

338 – Projet d'extension de l'usine d'incinération à Créteil (94) : le projet d'avis sera délibéré par voie électronique avant la prochaine réunion de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20 h

Fait à La Défense, le 7 mai 2020



Jean-Paul Le Divenah,
président de séance